



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/43/PV.95
11 juillet 1989

FRANCAIS

Quarante-troisième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 95e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 11 juillet 1989, à 11 heures

Président : M. DLAMINI (Swaziland)
(Vice-Président)

Reprise de la quarante-troisième session

Hommage à la mémoire de M. Andrei Andreyevich Gromyko, ancien Président du
Présidium du Soviet suprême de l'Union des Républiques socialistes soviétiques

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des
Nations Unies (Art. 19 de la Charte) (suite) [120]

Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain : note du Secrétaire général
(suite) [36]

Suspension de la quarante-troisième session

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français
et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les
Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des
interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation
intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section
d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau
DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du
compte rendu.

89-64078/A 0235v (F)

En l'absence du Président, M. Dlamini (Swaziland), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 11 h 20.

REPRISE DE LA QUARANTE-TROISIEME SESSION

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je déclare reprise la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

HOMMAGE A LA MEMOIRE DE M. ANDREI ANDREYEVICH GROMYKO, ANCIEN PRESIDENT DU PRESIDUM DU SOVIET SUPREME DE L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je voudrais inviter l'Assemblée à s'associer à moi pour rendre hommage à la mémoire de S. E. M. Andrei Gromyko, ancien Président du Présidium du Soviet suprême de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et l'un des signataires de la Charte des Nations Unies, qui est décédé le 2 juillet 1989.

Le rôle très spécial joué par feu M. Gromyko dans la création et le développement de notre organisation se passe de commentaires. Je n'ai pas non plus besoin d'insister sur la contribution particulièrement éminente qu'il a apportée en sa qualité d'homme d'Etat et de diplomate à l'évolution des relations internationales pendant plus d'un demi-siècle.

Au nom de l'Assemblée générale, je prie le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques de bien vouloir transmettre nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple de l'Union soviétique ainsi qu'à la famille en deuil.

J'invite les membres de l'Assemblée à se lever et à observer une minute de silence en hommage à la mémoire de S. E. M. Andrei Gromyko.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'invite maintenant M. Denis Dangué Rewaka, Représentant permanent du Gabon, à prendre la parole au nom du Groupe des Etats africains.

M. DANGUE REWAKA (Gabon) : Le Groupe des Etats africains auprès des Nations Unies, au nom duquel j'ai le pénible devoir de prendre aujourd'hui la parole, a appris avec une profonde tristesse le décès de l'ancien Président du Présidium du Soviet suprême, M. Andrei Gromyko.

Il y a des hommes qui, par leur personnalité et leur talent, jouent un rôle éminent dans la vie de leur pays et dans les rapports entre les nations. M. Gromyko était de ceux-là.

En effet, entré jeune dans la carrière, il se distingua par son intelligence et son ardeur au travail. Il se vit très tôt confier des responsabilités aussi grandes que celle de signer en tant que membre de la délégation de son pays la Charte des Nations Unies à San Francisco en juin 1945.

Devenu Ministre des affaires étrangères, il fut chargé par son pays de toutes les négociations qui donnèrent forme et vie à la détente. Nous nous souviendrons que du côté soviétique il fut le grand artisan du premier accord sur les armes stratégiques de 1972 et le grand animateur de toutes les négociations sur le désarmement.

Avant de quitter le poste de Ministre des affaires étrangères en juillet 1985, pour assumer les très hautes fonctions de Président du Présidium du Soviet suprême, il esquissa avec son homologue des Etats-Unis d'Amérique un nouveau cadre de négociations sur les systèmes de bases spatiales et les armes stratégiques.

De l'avis de ceux qui l'ont connu, c'était un homme de mémoire, un grand professionnel de la diplomatie, qui maîtrisait parfaitement son sujet. On retiendra notamment qu'il gardait dans les moments de tension, je le cite, "assez de patience pour continuer les négociations...".

Au nom du Groupe des Etats africains auprès des Nations Unies, j'adresse au Gouvernement, au peuple de l'Union soviétique et à la famille du défunt l'expression de nos sincères condoléances et de notre sympathie.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne maintenant la parole à M. Ahmad Fathi Al-Masri, Représentant permanent de la République arabe syrienne, qui parlera au nom du Groupe des Etats d'Asie.

M. AL-MASRI (République arabe syrienne) (interprétation de l'arabe) : Le Groupe des Etats d'Asie a appris avec une profonde douleur la nouvelle du décès de M. Andrei Gromyko, ancien Président du Présidium du Soviet suprême de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

M. Gromyko était un grand homme, qui a consacré sa vie à la défense de la paix et de la liberté, à l'édification d'un avenir meilleur dans les relations internationales, sur la base des principes de la souveraineté, de l'égalité et du respect mutuel. Il s'est toujours efforcé d'appuyer la cause des peuples en lutte pour la liberté et l'indépendance.

En ma qualité de représentant de la République arabe syrienne, je tiens à rendre hommage à M. Gromyko pour s'être efforcé d'instaurer et d'encourager des relations amicales de coopération entre la République arabe syrienne et l'Union soviétique et de favoriser l'évolution de ces relations dans l'intérêt mutuel de nos deux pays.

Le monde a perdu un homme remarquable. Ses qualités personnelles lui ont permis de s'élever au niveau de dirigeant mondial et de jouer un rôle de premier plan, couronné par plusieurs accomplissements admirables. Il ne fait pas de doute qu'on se souviendra de lui comme d'une personnalité marquante de l'histoire moderne.

Au nom du Groupe des Etats d'Asie et en mon nom personnel, je tiens à exprimer à la délégation soviétique et au Gouvernement et au peuple de l'Union soviétique, ainsi qu'à la famille de M. Gromyko, nos condoléances les plus sincères.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne maintenant la parole à M. Anatoliy Arseenko, de la République socialiste soviétique d'Ukraine, qui parlera au nom des Etats d'Europe orientale.

M. ARSEENKO (République socialiste soviétique d'Ukraine) (interprétation du russe) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des Etats d'Europe orientale, qui pleurent la perte d'un grand politicien et homme d'Etat soviétique, l'ancien Président du Présidium du Soviet suprême de l'Union soviétique, M. Andrei Gromyko.

M. Gromyko a débuté sa carrière politique il y a 50 ans, en 1939, pendant la seconde guerre mondiale. Immédiatement après la guerre, il a été Ambassadeur de l'Union soviétique aux Etats-Unis et, au début des années 50, au Royaume-Uni. Il a également été représentant de l'Union soviétique au Conseil de sécurité et, plus tard, Vice-Ministre puis Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique.

M. Arseenko (RSS d'Ukraine)

Pendant 28 ans, de 1957 à 1985, il a dirigé le Ministère des affaires étrangères de l'Union soviétique. De 1983 à 1985, il a été en outre Vice-Ministre du Président du Conseil des ministres de l'Union soviétique. En juillet 1985, Andrei Gromyko a été élu au poste élevé de Président du Présidium du Soviet suprême de l'Union soviétique, poste qu'il a occupé jusqu'au mois d'octobre 1988.

La carrière diplomatique d'Andrei Gromyko était bien connue tant en Union soviétique qu'à l'étranger. Il a participé aux travaux des Conférences de Yalta et de Postdam des chefs des Gouvernements de l'Union soviétique, des Etats-Unis et du Royaume-Uni. Sa signature, au nom de l'Etat soviétique, est apposée sur le document portant création de l'Organisation des Nations Unies. Andrei Gromyko a dirigé les délégations de l'Union soviétique à de nombreuses sessions de l'Assemblée générale ainsi que lors de conférences et négociations internationales, contribuant ainsi de façon importante au renforcement du potentiel pacificateur des Nations Unies.

Andreï Gromyko a participé activement aux conférences du Comité consultatif politique des Etats parties au Traité de Varsovie et aux réunions du Comité des ministres des affaires étrangères de ces pays, favorisant une politique propice à la sauvegarde de la paix et de la sécurité ainsi qu'au renforcement de l'amitié, de la coopération et de l'assistance mutuelle entre les peuples.

Le Groupe des Etats d'Europe orientale, au nom desquels je prends la parole, exprime ses sincères condoléances au Gouvernement de l'Union soviétique, au peuple soviétique ainsi qu'à la famille du défunt à l'occasion de cette lourde perte.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne maintenant la parole à M. Alejandro Serrano Caldera, Ambassadeur du Nicaragua, qui parlera au nom des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes.

M. SERRANO CALDERA (Nicaragua) (interprétation de l'espagnol) : En ma qualité de président du Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes, je prends la parole devant cette assemblée pour rendre un hommage posthume à Andrei Gromyko, récemment décédé.

En premier lieu, il me faut adresser les condoléances des gouvernements qui composent ce groupe et, bien entendu, du Gouvernement nicaraguayen, au Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, à l'occasion de la disparition de l'un des diplomates les plus remarquables du monde contemporain.

Andrei Gromyko, qui était notamment ancien Président du Présidium du Soviet suprême, ancien Ministre des affaires étrangères et ancien représentant de son pays auprès de l'Organisation des Nations Unies, a été du petit nombre de ceux

M. Serrano Caldera (Nicaragua)

qui ont incarné toute une époque. Durant la période allant de l'après-guerre à nos jours, qui a été marquée par les réalités et les illusions, les espoirs et les déceptions de la politique mondiale, il a été sans aucun doute l'une des personnalités les plus éminentes.

Au milieu du flux et du reflux des événements qui se succèdent dans le monde, il semble qu'apparaissent à l'horizon les signes nouveaux et prometteurs d'un avenir possible et souhaitable. Le monde assiste avec un espoir prudent à une diminution des prises de position idéologiques, à l'établissement du dialogue et de certains accords fondamentaux entre les grandes puissances, accords portant essentiellement sur la réduction des armements, au recul de la guerre froide, ce qui pourrait marquer le début d'une solution des conflits régionaux, et à l'apparition de tendances allant de l'affrontement à la coexistence et à la coopération. Le monde est également témoin de l'interdépendance sans cesse croissante des nations, de l'internationalisation de l'économie mondiale, de l'apparition de nouveaux centres économiques au Japon et au sein de la Communauté économique européenne, de l'éveil économique de la Chine et de transformations profondes dans la société civile, la société politique et la structure économique et sociale de l'Union soviétique.

Toutefois, si d'un côté, celui du Nord développé, on voit apparaître des signes d'espoir et l'on veut croire à l'éloignement du risque d'une hécatombe nucléaire, de l'autre, du côté du Sud pauvre et exploité, les damnés de la terre, comme les appelait Franz Fanon, voient leur pauvreté empirer, leur voix se déprécier et leurs espoirs s'effondrer.

Le fossé entre le Nord et le Sud s'élargit, la situation économique internationale est de plus en plus défavorable, les tarifs douaniers sont excessifs, l'accès des pays industrialisés aux marchés est insuffisant; les prix des produits d'exportation ont chuté, la dette extérieure est la conséquence de la recherche de ressources permettant de faire face aux situations sociales et économiques internes des pays, les intérêts entraînés par cette dette sont usuraires et immoraux et ils hypothèquent l'avenir de nos peuples. A tout cela viennent s'ajouter la détérioration des situations internes et l'explosion politique et sociale des peuples, qui sentent leur présent leur échapper et voient leur avenir s'assombrir. Il y a quelque temps, Andrei Gromyko, prenant la parole devant l'Assemblée générale, avait déploré cette situation et s'était engagé à tout faire pour la changer.

M. Serrano Caldera (Nicaragua)

C'est pourquoi, je crois que le meilleur hommage que nous puissions rendre aujourd'hui à cette personnalité si éminente est de nous rappeler au moins une fois encore que la paix n'est pas seulement l'absence de guerre mais la réalité d'une vie libre et digne pour tous, le respect des valeurs morales de l'être humain et le respect de l'autodétermination des peuples. C'est reconnaître que les peuples du Nord et du Sud, en dépit de divergences fondamentales, partagent une destinée commune et que, aujourd'hui plus que jamais, le développement doit être envisagé comme un effort fondé sur la solidarité planétaire et l'avenir comme un concept et une possibilité reposant sur l'idée que l'humanité constitue un tout.

Andrei Gromyko a été un artisan des relations internationales durant l'époque si difficile pendant laquelle il a assumé ses fonctions. Que l'hommage que nous rendons à sa mémoire soit la réaffirmation de notre volonté commune de lutter pour la paix, la démocratie et le développement!

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne maintenant la parole à M. Helgi Gislason, de l'Islande, qui parlera au nom des Etats d'Europe occidentale et autres Etats.

M. GISLASON (Islande) (interprétation de l'anglais) : Au nom du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats, j'ai l'honneur d'exprimer nos condoléances à l'occasion du décès de S. E. M. Andrei Gromyko, ancien Président de l'URSS.

M. Andrei Gromyko était une personnalité remarquable, qui a marqué de son empreinte la scène politique mondiale pendant une longue période - à titre d'Ambassadeur de l'Union soviétique à Washington et à Londres, de Représentant permanent de l'Union soviétique auprès de l'Organisation des Nations Unies, de Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique et, enfin, de Président de son pays jusqu'à ce qu'il se retire, l'année dernière.

Au nom du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats, je prie nos collègues soviétiques de bien vouloir transmettre nos condoléances à sa famille ainsi qu'au Gouvernement et au peuple de l'Union soviétique.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne maintenant la parole à M. Ismat T. Kittani, Ambassadeur de l'Iraq, qui parlera au nom des Etats arabes.

M. KITTANI (Iraq) (interprétation de l'arabe) : Au nom du Groupe des Etats arabes, j'ai l'honneur d'exprimer notre profonde tristesse à la suite du décès de S. E. Andrei Gromyko, ancien Président du Présidium du Soviet suprême et grand homme d'Etat. En cette triste occasion, nous nous souvenons de ses admirables qualités et du rôle important qu'il a joué depuis la seconde guerre mondiale au service de la paix et de la coexistence internationale basée sur la coopération dans un monde en butte aux problèmes, aux crises et aux affrontements.

Il est indéniable qu'Andrei Gromyko a été l'un des grands diplomates de notre temps. Dans cette instance même, il a plusieurs fois eu l'occasion de prendre la parole devant le monde entier représenté par les délégations ici présentes. Et il n'y a pas de meilleure définition de ses qualités et de son grand talent que les paroles du Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, qui l'a décrit comme l'un des architectes de la diplomatie d'après-guerre. Ces mots résument le rôle historique joué par Andrei Gromyko dans le domaine des relations internationales contemporaines.

Nous aimerions à cet égard mentionner tout particulièrement le rôle qu'il a joué pendant 40 ans dans l'établissement et le développement des Nations Unies. Sa vie et son rôle unique appartiennent désormais aux historiens et aux spécialistes, qui vont les évaluer dans toutes leurs dimensions. Je suis certain que sa vie sera riche d'enseignements pour l'instauration d'un monde meilleur, un monde où la paix basée sur la justice et la prospérité pourra régner, un monde dans lequel l'Organisation jouera un rôle décisif.

Je ne puis manquer de souligner qu'au moment où l'Assemblée rend hommage à la mémoire de ce grand homme, les membres du Groupe des Etats arabes aimeraient également rappeler les précieuses initiatives politiques prises par Andrei Gromyko - agissant au nom de l'Union soviétique amie - pour promouvoir la cause d'une paix juste dans notre région. Nous tenons à rappeler qu'il a toujours appuyé les causes arabes, à commencer par la juste cause du peuple arabe palestinien. Cet effort est unique, et il ne s'est jamais démenti depuis que le conflit a éclaté il y a plus de 40 ans. Le défunt est l'une des rares personnalités politiques internationales à avoir envisagé le problème dans toute sa complexité, avec détermination et avec une vision claire de la situation pour trouver une juste solution au problème, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité du monde.

Enfin, les membres du Groupe des Etats arabes aimeraient présenter leurs sincères condoléances à la délégation de l'Union soviétique et, par son truchement, aux dirigeants et au peuple de ce pays ami ainsi qu'à la famille du disparu.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne à présent la parole au représentant des Etats-Unis d'Amérique, qui souhaite faire une déclaration au nom du pays hôte.

M. OKUN (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : Peu d'hommes d'Etat ont été les témoins d'autant d'événements clefs de notre siècle troublé que S. E. Andrei Gromyko, ancien Président de l'Union soviétique.

Ambassadeur aux Etats-Unis pendant la seconde guerre mondiale, l'un des architectes des Nations Unies et l'un des signataires de la Charte, Président du Présidium du Soviet suprême de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, M. Gromyko a connu tous les présidents des Etats-Unis, de Franklin Delano Roosevelt à George Bush, et tous les secrétaires d'Etat, de Cordell Hull à James Baker.

La disparition de M. Gromyko marque la fin d'une génération qui a forgé notre époque. Le Gouvernement des Etats-Unis présente ses condoléances à Mme Gromyko, à la famille du défunt ainsi qu'au Gouvernement et au peuple de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole au représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

M. LOZINSKIY (Union des Républiques socialistes soviétiques) (interprétation du russe) : J'aimerais exprimer toute la reconnaissance de ma délégation pour les sincères et chaleureuses paroles de condoléances que vous avez prononcées, Monsieur le Président, et qu'ont prononcées les présidents du Groupe des Etats d'Afrique, du Groupe des Etats d'Europe orientale, du Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes, du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats et du Groupe des Etats arabes, ainsi que le représentant des Etats-Unis d'Amérique, pays hôte du Siège des Nations Unies, à la suite du décès d'Andrei Andreyevich Gromyko, politicien et homme d'Etat soviétique éminent.

Andrei Andreyevich Gromyko avait commencé sa carrière diplomatique il y a 50 ans. Témoin et protagoniste des événements de la vie internationale, il a montré à tous comment servir la cause de la paix. Ambassadeur de l'Union soviétique aux Etats-Unis d'Amérique, il a participé activement aux travaux des Conférences de Yalta et de Potsdam entre les dirigeants de l'Union soviétique, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. A la Conférence de San Francisco, il a pris part à l'élaboration de la Charte des Nations Unies. Chacun sait qu'Andrei Andreyevich Gromyko a été le premier représentant permanent de l'Union soviétique au Conseil de sécurité des Nations Unies et qu'il a été à la tête de la

M. Lozinskiy (URSS)

délégation de l'Union soviétique à d'innombrables sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a tout fait pour que l'Organisation devienne un centre authentique de concertation des Etats et il a veillé à garantir un équilibre des intérêts.

Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique de 1957 à 1985, il a participé aux plus importantes négociations et conférences internationales, contribuant grandement au développement de la coopération entre les Etats et au renforcement du droit des peuples à l'autodétermination ainsi qu'à la paix et à la sécurité internationales. Pendant les dernières années de sa vie, alors qu'il était Président du Présidium du Soviet suprême de l'Union soviétique - de 1985 à 1988 -, il a appuyé activement les efforts de restructuration - perestroïka - de la société soviétique en mettant toute son expérience d'homme d'Etat et de politicien au service de cette tâche.

L'hommage rendu à sa mémoire par les représentants de nombreux Etats traduit selon nous la grande estime que suscite la politique de paix de l'Union soviétique, à l'exécution de laquelle Andrei Gromyko a beaucoup contribué. La délégation soviétique transmettra les condoléances exprimées dans cette salle au Gouvernement et au peuple de l'Union soviétique ainsi qu'à la famille du disparu.

POINT 120 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

BAREME DES QUOTES-PARTS POUR LA REPARTITION DES DEPENSES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ART. 19 DE LA CHARTE) (A/43/995/Add.3)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Avant de passer à l'examen du point inscrit à l'ordre du jour de cette séance, je voudrais attirer l'attention des Membres sur le document A/43/995/Add.3, qui contient une lettre que m'a adressée le Secrétaire général, par laquelle il informe les Membres que depuis sa communication du 18 avril 1989, le Bénin a versé la somme nécessaire pour ramener le montant de ses arriérés en deçà du montant précisé à l'Article 19 de la Charte.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de cette information?

Il en ainsi décidé.

POINT 36 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN : NOTE DU SECRETAIRE GENERAL (A/43/1010)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Cette session reprend pour examiner une demande urgente du Comité spécial contre l'apartheid concernant la tenue d'une session extraordinaire consacrée à l'apartheid et à ses conséquences destructrices en Afrique australe, conformément à la résolution 43/50 G de l'Assemblée générale.

Je voudrais maintenant attirer l'attention des Membres sur une note émanant du Secrétaire général (document A/43/1010), par laquelle il informe l'Assemblée générale qu'il a reçu une lettre du Président du Comité spécial contre l'apartheid, contenant ses recommandations au sujet de la date de la session extraordinaire.

Pour permettre à l'Assemblée générale de prendre les mesures nécessaires, il faudra rouvrir le point 36 de l'ordre du jour intitulé "Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain".

Dans ces conditions, puis-je considérer que l'Assemblée générale n'a aucune objection à rouvrir le point 36 de son ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'invite maintenant les Membres à porter leur attention sur la lettre émanant du Président du Comité spécial contre l'apartheid, qui figure à l'annexe au document A/43/1010.

Comme le précise cette lettre, après consultations, le Comité spécial recommande de reporter au mois de décembre 1989 la session extraordinaire consacrée à l'apartheid et à ses conséquences destructrices en Afrique australe, étant entendu que l'Assemblée générale, lors de sa quarante-quatrième session, tiendra un débat sur le point 28 de la liste préliminaire, intitulé "Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain", trois à quatre semaines environ avant la date proposée pour la session extraordinaire.

Comme il a été convenu lors de consultations entre l'Assemblée générale et le Comité spécial contre l'apartheid, la session extraordinaire se tiendra du 12 au 14 décembre 1989. Par conséquent, il est prévu de tenir la session extraordinaire à ces dates.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale adopte cette recommandation ?

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée a ainsi achevé l'examen du point 36 de l'ordre du jour.

SUSPENSION DE LA QUARANTE-TROISIEME SESSION.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je déclare suspendue la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 11 h 55.